

Dua Tawassul chez les Chiïtes, autorisée et pratiquée par les 4 Madhab Sunnites

<"xml encoding="UTF-8?">

Dua Tawassul chez les Chiïtes, autorisée et pratiquée par les 4 Madhab Sunnites

Première partie

Il paraît que nous les Chiïtes Jaafarites associons Ahl El Beyt à Allah lorsque nous invoquons. Bien évidemment cette accusation est fausse, comme les nombreuses accusations contre les Chiïtes. Cela ne tient que du mensonge et de l'ignorance. Deux choses à combattre. La Dua qui fait polémique s'appelle " Dua al Tawassul ". La polémique de cette Dua n'est pas spécifique entre Sunnites et Chiïtes, car elle alimente de nombreux débats entre les Sunnites eux-mêmes.

Certaines branches comme le Wahabisme réfute la Dua Tawassul, voulant priver les Musulmans de ces bienfaits. Les Chiïtes pratiquent la Dua Tawassul dans l'enseignement de Ahl el Beyt (s), mais la Dua Tawassul est également pratiquée et encouragée par les quatre Madhab du Sunnisme (Hanafite, Malikite, Shafeïte, Hanbalite). Cette Dua est adressée à Allah mais la particularité de la Tawassoul est d'invoquer Allah et le rapprochement à Allah, lui demandant Son pardon, Sa Miséricorde, Son Aide, Ses faveurs, par l'intermédiaire de Ahl El Beyt c'est à dire le Prophète Mohammed (saw) et sa Sainte Descendance. La Dua Tawassul est donc une intercession. Pourquoi la Dua Tawassoul a le droit d'être faite à Allah par l'intermédiaire de Ahl El Beyt ? Avant de répondre à cette question, voyons à quoi ressemble la Dua Tawassul des Musulmans Chiïtes du Madhab Jaafarites.

Dua Tawassul

Au nom de Dieu Le Clément, Le Miséricordieux,

- ô Allâh, je T'implore en me tournant vers Toi par Ton Prophète, le Prophète de la grâce Mohammad, qu'Allâh (swt) le bénisse ainsi que ses descendants. - ô père de Kâssim, ô envoyé de Dieu, ô Imâm de la grâce, ô notre Chef et notre Maître ! Oui nous nous tournons vers vous, et vous demandons d'intercéder et de plaider pour notre cause auprès d'Allâh (swt), et nous vous soumettons nos vœux et désirs, ô vous le proche d'Allâh (swt) nous vous prions d'intercéder en notre faveur auprès d'Allâh (swt).

Prophète Mohammed (saw)

- ô père de Hassan (as), ô Commandeur des Croyants, ô Ali fils Abi Taleb (as), ô Guide des

créatures ! Oui nous nous tournons vers vous, et vous demandons d'intercéder et de plaider pour notre cause auprès d'Allah (swt), et nous vous soumettons nos vœux et désirs, ô vous le proche d'Allah (swt) nous vous prions d'intercéder pour en notre faveur auprès d'Allah (swt).

Imam Ali (s)

- ô Fâtémà Zahrà, ô fille de Mohammad, ô la douceur des yeux du Prophète, ô notre Chef et Maitresse vénérée ! Oui nous nous tournons vers vous, et vous demandons d'intercéder et de plaider pour notre cause auprès d'Allah (swt), et nous vous soumettons nos vœux et désirs, ô vous la proche d'Allah (swt) nous vous prions d'intercéder en notre faveur auprès d'Allah (swt).

Sayeda Fatima Zahra (s)

- ô père de Mohammad, ô Hassan fils de Ali, ô le bien aimée, ô fils du Messager de Dieu, ô Guide des créatures ! Oui nous nous tournons vers vous, et vous demandons d'intercéder et de plaider pour notre cause auprès d'Allah (swt), et nous vous soumettons nos vœux et désirs, ô vous le proche d'Allah (swt) nous vous prions d'intercéder en notre faveur auprès d'Allah (swt).

Imam Hassan ibn Ali (s)

- ô père d'Abdillàh, ô Houssein fils de Ali, ô le martyr et le persécuté, ô petit-fils du Messager de Dieu, ô Guide des créatures ! Oui nous nous tournons vers vous, et vous demandons d'intercéder et de plaider pour notre cause auprès d'Allah (swt), et nous vous soumettons nos vœux et désirs, ô vous le proche d'Allah (swt) nous vous prions d'intercéder en notre faveur auprès d'Allah (swt).

Imam Huseyn ibn Ali (s)

- ô père de Mohammad, ô Ali fils de Houssein, ô Zainoul Abédine (prince des dévoués d'Allah), ô Sajjàd (le prosterné), ô petit-fils du Messager de Dieu, ô Guide des créatures ! Oui nous nous tournons vers vous, et vous demandons d'intercéder et de plaider pour notre cause auprès d'Allah (swt), et nous vous soumettons nos vœux et désirs, ô vous le proche d'Allah (swt) nous vous prions d'intercéder en notre faveur auprès d'Allah (swt).

Imam Zain al Abidine (s)

- ô père de Djàffar, ô Mohammad fils de Ali, ô Bàqir, ô petit-fils du Messager de Dieu, ô Guide des créatures ! Oui nous nous tournons vers vous, et vous demandons d'intercéder et de plaider pour notre cause auprès d'Allah (swt), et nous vous soumettons nos vœux et désirs, ô

vous le proche d'Allah (swt) nous vous prions d'intercéder en notre faveur auprès d'Allah (swt).

Imam Muhammad al Baqir (s)

- ô père d'Abdoullah , ô Djaffar fils de Mohammad, ô petit-fils du Messenger de Dieu, ô Guide des créatures ! Oui nous nous tournons vers vous, et vous demandons d'intercéder et de plaider pour notre cause auprès d'Allah (swt), et nous vous soumettons nos vœux et désirs, ô vous le proche d'Allah (swt) nous vous prions d'intercéder en notre faveur auprès d'Allah (swt).

Imam Jaafar al Sadek (s)

- ô père d'Ibrahim, ô Moussa fils de Djàffar, ô petit-fils du Messenger de Dieu, ô Guide des créatures ! Oui nous nous tournons vers vous, et vous demandons d'intercéder et de plaider pour notre cause auprès d'Allah (swt), et nous vous soumettons nos vœux et désirs, ô vous le proche d'Allah (swt) nous vous prions d'intercéder en notre faveur auprès d'Allah (swt).

Imam Moussa al Kazim (s)

- ô père de Hassan, ô Ali fils de Moussé Razà, ô petit-fils du Messenger de Dieu, ô Guide des créatures ! Oui nous nous tournons vers vous, et vous demandons d'intercéder et de plaider pour notre cause auprès d'Allah (swt), et nous vous soumettons nos vœux et désirs, ô vous le proche d'Allah (swt) nous vous prions d'intercéder en notre faveur auprès d'Allah (swt).

Imam Ali al Réda (s)

- ô père de Djàffar, ô Mohammad fils de Ali, ô Taqi al Djawàd (le généreux), ô petit-fils du Messenger de Dieu, ô Guide des créatures ! Oui nous nous tournons vers vous, et vous demandons d'intercéder et de plaider pour notre cause auprès d'Allah (swt), et nous vous soumettons nos vœux et désirs, ô vous le proche d'Allah (swt) nous vous prions d'intercéder en notre faveur auprès d'Allah (swt).

Imam Mohammed al Jawad (s)

- ô père de Hassan, ô Ali fils de Mohammad, ô Hàdi an Naqi (guide immaculé), ô petit-fils du Messenger de Dieu, ô Guide des créatures ! Oui nous nous tournons vers vous, et vous demandons d'intercéder et de plaider pour notre cause auprès d'Allah (swt), et nous vous soumettons nos vœux et désirs, ô vous le proche d'Allah (swt) nous vous prions d'intercéder en notre faveur auprès d'Allah (swt).

Imam Ali al Hadi (s)

- ô père de Mohammad, ô Hassan fils de Ali, ô al Askari (chef infaillible des armées), ô petit-fils du Messenger de Dieu, ô Guide des créatures ! Oui nous nous tournons vers vous, et vous demandons d'intercéder et de plaider pour notre cause auprès d'Allah (swt), et nous vous soumettons nos vœux et désirs, ô vous le proche d'Allah (swt) nous vous prions d'intercéder en notre faveur auprès d'Allah (swt).

Imam Hassan al Askari (s)

- ô le successeur de Hassan, et le Bon Maître, ô Le vivant, l'Attendu et le Guidé, ô petit-fils du Messenger de Dieu, ô Guide des créatures ! Oui nous nous tournons vers vous, et vous demandons d'intercéder et de plaider pour notre cause auprès d'Allah (swt), et nous vous soumettons nos vœux et désirs, ô vous le proche d'Allah (swt) nous vous prions d'intercéder en notre faveur auprès d'Allah (swt).

Imam Mohammed al Mahdi (s)

Suite :

La Dua Tawassul est donc adressé à Allah par l'intermédiaire de Ahl El Beyt, de par le noble rang qui leur a été attribué. A aucun moment Il n'y a du shirk (association) à Allah, ni par Ahl El Beyt ou une quelconque autre personne. La preuve est dans la lecture de la tawassul. On ne demande pas au Prophète Mohammed (saw) ou à l'Imam Ali (s) d'exaucer nos souhaits, mais on demande au Prophète Mohammed (saw) ou à l'Imam Ali (s) d'intercéder en notre faveur auprès de Dieu, " vous demandons d'intercéder et de plaider pour notre cause auprès d'Allah (swt), et nous vous soumettons nos vœux et désirs, ô vous le proche d'Allah (swt) nous vous prions d'intercéder en notre faveur auprès d'Allah (swt) ". Ceci est une grande différence qui n'entraîne aucune illégalité de la Tawassul bien au contraire.

Hadith Sunnite sur le Tawwassoul (intercession) :

" Selon 'Omar Ibn al-Kattâb, le Messenger d'Allah (s) a dit : « Lorsqu'Adam eut commis son péché, il implora: " O Seigneur ! Je Te demande, par la Vérité de Mohammad, de me pardonner! ". Allah lui demanda alors: " Comment connais-tu Mohammad, alors que je ne l'ai pas encore créé? ". Adam répondit: " O Seigneur ! Lorsque Tu m'as créé de Ta Main et insufflé de Ton Esprit en moi, j'ai levé ma tête et j'ai vu écrit sur les listes du Trône : " Il n'y a de Dieu qu'Allah, Mohammad est le Messenger d'Allah ". De là j'ai compris que Tu n'avais ajouté à Ton Nom que

celui qui T'est le plus aimé de la créature ". Allah dit alors: " O Adam ! Tu as dit la vérité. Il m'est le plus aimé de la créature. Supplie-Moi en invoquant mon amour pour lui et Je te pardonne. Et (sache que) sans Mohammad, Je ne t'aurais pas créé " référence : Al-Bayhaqî dans "Dalâ'il al-Nubuwwah":5/489; Al-Hâkim dans "Al-Mustadrak 'Alâ-l-Sahîhayn": 2/672; Al-Tabarânî dans "Al-Mo'jam al-Saghîr": 2/82; Abû Na'im dans "Al-Dalâ'il"; Al-Samhûdî dans "Wafâ' al-Wafâ": 4/1371; Al-Zurqânî dans "Charh al-Mawahib": 1/62; Al-Suyûtî dans "Al-Khaṣṣaṣ al-Kubrâ": 1/12. Dans ce Hadith Sunnite considéré comme authentique, Adam lui-même demanda Allah de lui pardonner, par amour et grâce à l'intercession de notre Prophète Mohammed (saw) avant même que Mohammed ne soit créé par Allah.

Voyons maintenant la position des 4 madhab Sunnite dit orthodoxe par rapport à la Dua Tawassul.

Deuxième partie

Nous allons voir la position des 4 Madhab Sunnite (Hanafite, Malikite, Shafeite et Hanbalite) sur le Tawassul.

Les savants Malikite : " L'invocation de Dieu en mettant en avant la grande station du Prophète (At-Tawassul) et la recherche de bénédictions par lui (At-Tabarruk), ainsi que les supplications de Dieu par la faveur de tous les Prophètes, les saints et les pieux vertueux, est un bien et une bénédiction. C'est un moyen de se rapprocher de l'agrément d' Allah, qu'Il soit glorifié et magnifié, et d'accroître par cela les récompenses ; cela n'est ni harâm, ni une adoration d'idoles, ni de l'association à Allah comme le prétendent ceux qui rejettent le tawassul, les privés de sa bénédiction, ceux-là même qui ont un coeur dur. "

IMAM MALIK, fondateur du Madhab Malikite :

L'Imam Malik (r) a été questionné au sujet de la visite à la tombe du Prophète par le Khalife Abû Ja'far al-Mansur. Ce dernier lui a demandé : " Dois je me tourner face à la Qibla en tournant le dos à la tombe du Messenger d'Allah (paix et salut sur lui) lorsque je fais mes du'as (supplications)?" L'Imam Malik (r) lui a répondu : " Comment peux-tu détourner ton regard de lui alors qu'il est ta wasîla (cause) et celui de ton père Adam (paix sur lui) pour obtenir le pardon d'Allah (swt) le jour de la résurrection ? Non, tu dois lui faire face et demander son Intercession (istashfi` bihi) pour qu'Allah (swt) t'accorde Son Pardon comme Il (SWT) le mentionne dans le verset coranique: " Si, lorsqu'ils ont fait du tort à leurs propres personnes ils

venaient à toi en implorant le pardon de Dieu et si le Messenger demandait le pardon pour eux, ils trouveraient, certes, Dieu, Très Accueillant au repentir, Miséricordieux ".(4:64)."

RENCES : al-Qadi `Iyad dans al-Shifa (2:92-93) avec une chaîne authentique (sahih), etöFö[R aussi cité par Samhudi in Khulasat al-Wafa, Subki in Shifa' al-siqam, Qastallani in al-Mawahib al-laduniyya, Ibn Jama`a in Hidayat al-salik, et Haytami in al-Jawhar al-munazzam et Tuhfat al-zuwwar. Voir aussi Ibn `Abd al-Hadi in al-Sarim al-munki p. 244. Ibn Jama`a dit dans Hidayat al-salik (3:1381): "Cela est rapporté des deux Hafiz Ibn Bashkuwal et al-Qadi `Iyad dans son Shifa' après lui"

IMAM AHMAD IBN HANBAL, fondateur du Madhab Hanbalite :

L'Imam Ahmad Ibn Hanbal (r) a recommandé aux croyants dans les livres de fiqh de faire le Tawassul par le Prophète (paix et salut sur lui) dans chaque Du'a avec cette formulation : "O Allah, je me tourne vers Toi avec Ton Prophète, Le Prophète de la Miséricorde (saw). O Muhammad ! Je me tourne avec Toi vers mon Seigneur pour la satisfaction de mes besoins."

RENCES : Rapporté par Abu Bakr al-Marwazi dans son "Mansak", cette narration estöFö[R trouvée dans les livres du Madhhab Hanbali dans la section sur l'adab dans les du'as - Cf. Ibn Muflih's Furu` (1:595=2:204); al-Mardawi's Insaf (2:456); Ibn `Aqil's Tadhkira; al-Buhuti, Kashshaf al-Qina` (2:68 ); Shams al-Din ibn Mulihi, al-Furu` (2:159), al-Hajjaqi, al-Iqna` (1:208).]

Ala' a-Din al-Mardawi dit dans son ouvrage al-Insaf fi ma`rifat al-rajiḥ min al-khilaf `ala madhhab al-Imam al-mubajjal Ahmad ibn Hanbal (3:456) : " La position correcte du Madhhab Hanbali est qu'il est permis dans un du'a (demande) d'invoquer Allah (Swt) par l'Intermédiaire d'une personne pieuse, cela est même fortement conseillé (mustahabb). L'Imam Ahmad (r) a dit à Abu Bakr al-Marwazi : yatawassalu bi al-nabi fi du`a'ih — " laisse utiliser Le Prophète (paix et salut sur lui) comme wasīla (cause, intercesseur) dans les du'as (supplication) " Exemple de formule de Tawassul : "O Allah je te demande ceci par la faveur, la station, ou les bons actes d'untel (saint) .."

IMAM SHAFI'I, fondateur du Madhab Shafeite :

Imam Ibn Hajar al-Haythami dit dans son ouvrage al-Khayrat al-hisân fî manâqib al-imam Abî Hanîfa al-Nu`man, chapitre 35 :

"L'Imam Shafi'i (r) quand il était à Bagdad visitait la tombe de l'Imam Abu Hanifa (r), lui donnait

le salam puis il demandait à Allah (SWT) d'exaucer ses du'as par la wasîla (faveur) (bi jâhi) de
L'Imam Abû Hanîfa (ra) "

Haythami dit également en plusieurs endroit dans ses ouvrages al-Sawa`iq al-muhriqa li ahl
ad-dalal wa al-zandaqa (cf. p. 180) et al-Khayrat al-hisan (p. 69) :

Imam Shafi`i faisait le tawassul par la wasîla de la Famille du Prophète (paix et salut sur lui)
(Ahl al-Bayt) quand il disait : "Al an-nabi dharî`ati wa hum ilayhi wasîlatî arjû bihim ûtâ ghadan
bi yadi al-yamîni sahîfatî "(La famille du Prophète est mon moyen et mon intercesseur envers
lui. A travers eux j'espère recevoir mon livre dans la main droite le jour du Jugement.)

[REFERENCES : al-Haytami, al-Khayrat al-hisan (Le Caire: al-Halabi, n.d.) p. 63. Il est aussi
relaté que l'Imam Ahmad faisait le tawassul par l'Imam Shafi`i au point que son fils` Abd Allah
en exprima de l'étonnement, l'Imam Ahmad (r) lui expliqua : "al-Shafi`i est comme le soleil pour
les gens et comme la santé pour le corps " Quand l'Imam Shafi`i entendit que les gens d'al-
Maghrib faisait le tawassul à Allah par la wasîla de l'Imam Malik, il n'objecta pas.]

Al-Khatîb rapporte dans Târîkh Baghdad que le qadi al-Husayn ibn `Ali al-Saymari (qui est
sadûq : véridique) leur a rapporté, que l'Imam `Umar ibn Ibrahim [ibn Ahmad] al-Muqri (qui est
digne de foi) lui a dit, que le Shaykh Makram ibn Ahmad (qui est digne de foi) leur a dit, que
`Umar ibn Ishaq ibn Ibrahim leur a dit, que le Shaykh `Ali ibn Maymun (qui est digne de foi) leur
a dit :

« J'ai entendu al-Shafi`i dire : " Je jure que je recherche la bénédiction d'Abu Hanifa (inni
la'atabarraku bi-Abi Hanifa) et vais à sa tombe tous les jours," » c'est-à-dire pour lui rendre
visite. « Chaque fois que j'ai un certain besoin je prie deux rak`as puis je vais à sa tombe et
demande à Allah exalté soit-il de satisfaire mon besoin alors que je suis à sa tombe, et peu de
temps passe avant que mon besoin ne soit satisfait. »

Rapporté par al-Khatib dans Tarikh Baghdad (volume 1 page 123). L'Imam al-Haytami le cite
dans le trente-cinquième chapitre de son livre sur l'Imam Abu Hanifa intitulé al-Khayrat al-
Hisan. Rapporté entre autre aussi par al Bayhaqi .

Suite Non seulement ces écoles pratiquent le Tawassul, mais en plus l'encouragent et le

revendiquent. Et certains fondateurs de ces ecoles, comme Shafei, pratiqué le Tawassoul par l'intermédiaire d'une autre personne (Abu Hanifa) que Ahl El Beyt qui sont le Prophète et sa Sainte Famille (saw).

Accuse t'on Shafei de shirk ? Non et je le dis en aucun cas Shafei n'a fait du shirk. Alors en quoi sommes nous coupables, nous Chiïtes, qui sommes les seuls parmi tout les Madhab à avoir pris fait et cause pour la Sainte Famille du Prophète (saw), se séparant de leur ennemis au prix de grandes souffrances et du rejet de certains de nos frères Musulmans, lorsque nous adressont nos Dua Tawassul à Allah par l'intermediaire de Ahl El Beyt dont le premier membre est le Prophete Mohammed (saw), alors que d'autres prennent pour intermédiaire des personnes qui ne sont ni le Prophète Mohammed, ni sa Sainte Descendance purifiée.

3ème partie

Comme nous l'avons montré non seulement le Tawassul est permis et pratiqué mais elle est également encouragé, et avec le Tawassoul, la recherche de Tabaruk (la recherche de bénédiction). Les Ecoles Sunnites autorisent le Tawassoul non seulement par l'intermédiaire du Prophete Mohammed (saw), mais également par l'intermédiaire des saints et des pieux vertueux, en dehors du Prophète (saw) et de sa Descendance (s). Qui y'a t'il de plus pieux et vertueux que les Saint Ahl El Beyt de Mohammed (saw). Shafei lui même fondateur du Madhab Shafeite adressé son Tawassoul à Allah, par l'intermédiaire de Abu Hanifa, fondateur lui également d'un des 4 Madhab Sunnite (Hanafite), qui n'était ni prophète, ni membre de Ahl El Beyt.

Cette pratique était celle des premiers Musulmans convertis. Elle n'est pas une bidat (innovations) comme peuvent en témoigner des hadiths de la Sunna (Tradition du Prophete) et le Saint Coran. Si les Madhab Sunnites l'autorisent, pourquoi anéantire la réputation des Musulmans Chiite alors que leur Madhab est celui de l'Imam Jaafar al Sadik (s), premier de tout les Madhab, et que le fondateur du premier Madhab Sunnites fut fondé par Abu Hanifa qui était l'élève de l'Imam Jaafar al Sadek (s).

Suite

Dieu exalté dit dans le Coran : « O les croyants ! Craignez Allah, cherchez le moyen de vous rapprocher de Lui ... » 3

--

3 Al-Mâidah (Sourate 5), verset 35.

Il dit aussi : « Si, lorsqu'ils ont fait du tort à leurs propres personnes ils venaient à toi en implorant le pardon d'Allah et si le Messenger demandait le pardon pour eux, ils trouveraient, certes, Allah, très accueillant au repentir, Miséricordieux. » 4

--

4 An-Nisâ (les femmes, Sourate 4), verset 64.

Et Il dit : « Et lorsqu'il leur vint de Dieu un Livre (le Coran) confirmant ce qu'il y avait avec eux (la Torah), cependant qu'ils imploraient auparavant de Dieu la victoire sur les Négateurs (Mécréants) (par la faveur du dernier Messenger), et lorsque leur vint ce dont ils connaissaient les caractéristiques, ils le renièrent.. » 5

--

5 Sourate 2, verset 89.

En effet, les juifs étaient souvent en guerre contre les tribus arabes d'origine yéménite (Aws et Khazraj) avant l'Islam. Les juifs imploraient Dieu par la faveur du dernier messager (qu'ils trouvaient décrit dans la Torah) pour avoir la victoire ... Mais quand ce prophète fit effectivement envoyé, ils l'ont renié car il n'était pas juif ! Dieu a réprouvé dans ce verset leur mécréance et non pas leur tawassul.

Plusieurs hadith du prophète et pratiques des Compagnons démontrent la licéité de demander une faveur à Allah par le moyen du prophète ou des saints.

Il est rapporté à propos de Salâtu al hâja :

Le compagnon 'Uthman Ibn Hunayf rapporte : "J'étais témoin chez le Messenger d'Allah, lorsqu'un aveugle est venu se plaindre à lui de la perte de sa vue. Le Messenger lui a dit : " Si tu

veux, tu persévères (tu sois patient) et si tu veux, j'invoquerai en ta faveur." Alors l'aveugle dit : "
ô messenger d'Allah, ma cécité est difficile et je n'ai personne pour me guider."

Le prophète lui demanda alors de bien faire les ablutions, ensuite de faire deux Rak'ates et de prier à la fin avec cette invocation : « O mon Dieu ! Je te prie et m'oriente vers toi par ton prophète, le prophète de la miséricorde. O Muhammad ! Je m'oriente par toi à Allah pour qu'il exauce mon vœu. Mon Dieu fait qu'il intercède en ma faveur ». Ibn Hunayf dit alors : « Par Allah, nous n'étions pas encore séparés et nous n'avons pas attendu longtemps avant que l'homme revienne auprès de nous et il avait retrouvé la vue comme s'il n'avait jamais subi un mal auparavant. » 6

--

6 Hadith authentique rapporté par At-Tabarâni dans son Mu'jam al-Kabir. Al-Tabarâni considère cette parole attribuée à un Compagnon comme rigoureusement authentique (sahîh).

Par ce hadith sahih (vrai) nous savons que le Messenger (paix et bénédiction soient sur lui et sa descendance) enseigna à cet aveugle comment s'adresser à Allah par son intermédiaire. Et si le tawassul était harâm ou était de l'association comme le prétend ceux qui sont privés des bénédictions du tawassul, le Messenger d'Allah n'aurait pas enseigné cela à cet aveugle.

'Umar Ibn Al-khatâb a rapporté que le prophète (paix et bénédiction soient sur lui et sa descendance) a dit :

« Quand Adam (le père de l'humanité) (que la paix soit sur lui) commit l'erreur et pécha, il dit : "
O Allah, je m'adresse à Toi par le droit accordé à Muhammad par sa grâce, alors accorde-moi
Ton pardon."

Allah, qu'Il soit exalté, lui dit (cela pour rendre manifeste la connaissance d'Adam) : " O Adam comment connais-tu Muhammad alors que je ne l'ai pas encore créé ? " Adam dit : " lorsque Tu me créas, j'ai relevé ma tête et j'ai vu, inscrit sur Ton trône : « Il n'y a pas de divinité à part Allah, Muhammad est le Messenger d'Allah », alors j'ai su que Tu n'as accompagné Ton nom que par celui de la créature la plus aimée par Toi. Allah révéla à Adam alors que Muhammad était le dernier des prophètes de sa descendance et que sans lui Il ne l'aurait pas créé. »7

7 Rapporté par Al-hâkim dans le « Mustadrak » (2/615) et Ibn 'Asâkir : (2/147).

Il est rapporté dans le Shifâ du Qâdî 'Iyâd de Ceuta :

Le Calife Al-Mansour le 'Abbasite a interrogé l'Imâm Mâlik au pèlerinage : lors de la visite de la tombe du Prophète : est ce que je me dirige vers la Qibla pour supplier Dieu ou je me dirige vers le Prophète ?

L'Imâm Mâlik répondit alors : « pourquoi ne te dirige-tu pas avec ton visage vers lui (le prophète) alors qu'il est ton intermédiaire et l'intermédiaire de ton père Adam (que la paix soit sur lui) ! Dirige toi donc vers lui et demande son intercession et Dieu le fera intercéder »

Les Compagnons pratiquaient le tawassul par le Prophète (saw) et recherchaient les traces de ses bénédictions de son vivant et après sa mort, les musulmans après eux et jusqu'à maintenant ne cessent de faire cela.

Il a été rapporté de source sûre que pendant la période de Ar-ramdah, où il y a eu un manque de pluie et que l'épreuve devint dure pour les musulmans (ils subirent la sécheresse et la famine pendant une période à l'époque du Calife bien guidé 'Umar Ibn l-Khattâb), le grand compagnon Bilâl Ibnu l-Hârith Al-Muzanî se dirigea en direction de la tombe du Prophète pour bénéficier des bénédictions et il a dit : "ô messenger d'Allah demande la pluie pour ta communauté parce qu'elle est en train de périr." Plus tard, cet homme a vu le Prophète en songe, qui lui dit : "Transmet mon salâm à 'Umar et informe-le que vous allez recevoir la pluie." Ce compagnon alla voir notre maître 'Umar et l'informa de ce que lui avait dit le Messenger, 'Umar pleura alors de désir et d'attendrissement pour le Prophète. Ni 'Umar, ni un autre compagnon désapprouva ce qu'avait fait Bilâl Ibnu l-Hârith : se diriger vers la tombe du Prophète pour faire le tawassul et demander l'aide par le Prophète. 8

8 Dans le hadîth sahîh cité dans al-Bukhârî, il est rapporté : « Chaque fois que quelqu'un prie sur moi, Dieu me rend (me restitue) mon esprit pour que je lui rende son salut. » Les anges

transmettent au Prophète – paix et bénédictions sur lui – nos prières sur lui, en vertu du hadîth :

« Dieu possède des anges parcourant la terre et qui me transmettent les salutations de ma communauté. » Hadîth authentique : rapporté par An-nasâ et Ibn-hibbân, il est rapporté aussi que les actions de la communauté sont exposées au Prophète (paix et salut sur lui) , ensuite, il prie Dieu pour les croyants et demande le pardon de Dieu pour eux.

Le prophète dit : « Ma vie est un bien pour vous, vous citez les Hadîths et les Hadîths sont cités pour vous ; et ma mort est un bien pour vous : vos actes sont exposés à moi et si je vois du bien, je loue Dieu pour cela, et je vois du mal, je demande pardon à Dieu pour vous. » Majmua al zuwaid d'Ibn Hajar Al-haytami 9.24.

Rapporté aussi par Al-bazzâr et les transmetteurs de ce Hadîth sont fiables (ce sont les gens du sahih).

Ar-râfi' dans son « Sharh » rapporte que le Prophète (paix et salut sur lui) a dit : « je suis honoré par Dieu, et il ne me laissera pas dans ma tombe trois jours après ma mort » : cela rejoint le verset coranique qui informe que les martyrs sont vivants chez Dieu, les prophètes sont aussi vivants chez Dieu après leur mort. Il s'agit là de la vie de l'esprit. Allah a interdit à la terre de se nourrir des corps des prophètes et des saints : c'est pour cela qu'ils restent intacts après leur mort : cela a été remarqué plusieurs fois lors de travaux de transfert de cimetières : des saints enterrés depuis plusieurs siècles sont découverts intacts comme s'ils venaient d'être enterré et Allah fait ce qu'Il veut...Le Prophète (sallallâhu`alayhi wa sallam) a dit « Les vendredi, faites beaucoup de prières sur moi! , elles me parviendront » lorsqu'on lui a demandé si elles lui parviendront après sa mort, il a dit « La terre ne décompose pas les corps des prophètes. Lorsqu'un croyant priera sur moi, un ange m'en informera en disant « un tel fils d'un tel t'as saluer » Ibn Maja.

At-tabarânî dans le Kabîr ainsi qu'Ibn Hibbân et Al-Hâkim rapportent le hadîth suivant qui est selon eux authentique et fiable : d'après Anas Ibn Mâlik :

« Quand Fâtima Bint Asad (que Dieu l'agrée) est morte : -elle est celle qui a élevé le prophète (paix et salut sur lui) et c'est la mère de 'Ali Ibn Abî Tâlib (que Dieu l'agrée)-le Prophète s'est assis près de sa tête et a dit : «Que Dieu soit miséricordieux envers toi ô ma mère après ma mère »...Il fit des éloges à son propos et lui mit sa Burda comme Kafan (linceul)... Quand les

gens ont commencé à creuser sa tombe, le prophète a creusé lui-même et pris avec ses mains un morceau de terre de cette tombe. Quand on a fini de creuser il s'est mis couché dans cette tombe et a dit : « O Allah qui revivifie et qui donne la mort et qui est le Vivant qui ne meurt pas : pardonne à ma mère Fâtima Bint Asad et élargit sa rentrée par le droit accordé à Ton Prophète et aux Prophètes qui sont venus avant moi car Tu es le plus Miséricordieux des miséricordieux.

»

Suite

Quand au tawassul par les saints et leur grandeur chez Dieu : Un jour, alors que les musulmans étaient en période de grande sécheresse, la Calife 'Umar Ibn L-Khattâb demanda à Dieu de faire tomber la pluie par la faveur d'Al 'Abbas (oncle du prophète) et Dieu les abreuva d'une pluie abondante 9

--

9 Rapporté dans le Sahîh al-Bukhârî : Hadîth 551 (p 107) le livre de la prière pour obtenir la pluie dans « le sommaire du sahih al-bukhârî » Tome I, par L'Imam Zein Ed-Dine Ahmed ibn Abdul-Latif A-Zoubaidi.

L'Imâm pieux Shâfi'î (fondateur de la doctrine Shafi'ite « Shâfi'isme ») dit: « Je fais le Tabarruk par l'imâm Abû Hanîfa et je viens à sa tombe chaque jour en visiteur.

Quand j'ai un besoin(une demande), j'accomplis deux Rak'at (pour Dieu) et je viens visiter sa tombe pour demander à Allah ce que je veux en présence de sa tombe. Je ne suis pas encore loin alors que Dieu m'a exaucé. »

Al-Khatîb Al-baghdâdî rapporte dans Târîkh Bagdad, qu'un des grands salafs qui ont vécu à l'époque de l'Imâm Ahmad Ibn hanbal et chez qui ce dernier envoyait son propre fils apprendre le hadîth chez lui : il s'agit du grand savant et juriste Ibrâhim Al-harbî Abû Ishâq : il disait : la tombe de Ma'arûf Al-Karkhî est un remède efficace par expérience.

L'invocation par l'intercession des saints qu'ils soient vivants ou morts est totalement licite comme on a démontré : en réalité on s'approche de Dieu et on est exaucé (entre autre aussi)

par ce tawassul : grâce à leurs actes et par leurs stations chez Allah si on les aime et on les respecte : « l'homme suit la religion de son ami intime.. » ou encore : « l'homme est avec celui qu'il aime... » comme a dit le prophète (saw). Notre demande est ainsi formulée pour Dieu seul, par les bonnes oeuvres de ces saints.

Plusieurs Hadîths encouragent le tawassul à Allah par les actes des plus pieux. Citons à titre d'exemple :

Abû Saïd Al-khudarî rapporte que le prophète sur lui la paix a dit : « Celui qui sort de chez lui pour aller à la prière et dit : « O Allah, je t'implore par la grâce de ceux qui te prient et par ma marche (vers la mosquée), car je ne suis sorti ni par ostentation ni pour l'honneur, je suis sorti par crainte de Ta colère, recherchant ton agrément. Je Te demande de me préserver de l'Enfer et de me pardonner mes péchés, car nul ne pardonne les péchés si ce n'était Toi. ». Dieu vient à lui et soixante dix milles anges demandent le pardon pou lui. »¹⁰

--

10 Hadîth cité par As-Suyûtî dans Al-Jâmi' Al-Kabîr.

Al-Bukkârî cite dans son Sahîh le hadîth du Prophète (paix et salut sur lui) à propos de l'histoire des trois hommes de la grotte qui furent bloqués dans une grotte par une grande pierre et décidèrent de prier Dieu par leurs actes pieux. Ils furent ainsi exaucés. ¹¹

--

11 Rapporté dans le Sahîh al-Bukhârî : Hadîth 1057 (p 407) le livre du salariat (37) dans « le sommaire du sahih al-bukhârî » Tome I, par L'Imam Zein Ed-Dine Ahmed ibn Abdul-Latif A-Zoubaidi.

Le Sheykh Al-Mukhtâr Fâl Al-'alawi Ash-shanghîtî dit en réponse à ceux qui limitent le Tawassul au Tawassul par les vivants : "

On ne peut pas prétendre que le Tawassul fait par Omar (que Dieu l'agrée) par Al-'Abbâs pour demander la pluie (Hadîth cité dans Sahîh Al-Bukhârî): montre que cela exige que la personne

soit vivante: ceci est faux. Car en effet d'autres Hadîths authentiques comme nous avons démontré prouvent que les compagnons ont fait le Tawassul par le prophète (paix et salut sur lui) après sa mort: comme 'Uthmân Ibn hanîf et Bilâl Ibn Al-hârith...

Suite

La doctrine des Ahl-sunna wa al-jamâ' (Madhab Sunnites)

La doctrine des Madhab Sunnite dit Orthodoxe à l'exception des disciples de Muhammad Ibn Abdel Wahhâb (Wahabite) est que :

Le Tawassul est correcte et licite par le Prophète pendant sa vie et après sa mort ainsi qu'avec les autres Prophètes et saints vivants et morts comme démontré : car nous les gens de la sunna et du groupe on ne croit pas qu'une personne même le prophète lui même puisse donner ou priver ou influencer par lui même sur quoi que ce soit et que c'est Allah seul sans associé qui donne et prive et influe. Donc pas de différence entre le Tawassul par des morts ou des vivants puisque le Tawassul concerne la mise en avant de station (jâhi) et des bons actes de ces gens là.

Quand à ceux qui font la différence entre les vivants et les morts: ils croient -malheureusement pour eux - que ces vivants peuvent influencer...Et nous on dit: "C'est Allah qui a créé toute chose" et "Allah vous a créé vous et ce que vous faites" ; et donc ceux qui autorisent le Tawassul par les vivants et l'interdisent par les morts, ce sont ceux là qui ont dans leur coeur du Shirk (association): car ils croient que autre que Allah peut influencer. Le tawassul, le tashaffu' et al-istighâta ont tous le même sens, et dans les coeurs des croyants cela veut dire le Tabarruk et la demande à Allah seul bi jâhi (par la cause, les bons actes et la station) de ces biens aimés de Dieu ; celui qui influe, donne, prive et crée étant Allah seul, ces gens là sont une cause (sabab), comme toutes les autres causes normales connues, et dans son livre Shawâhid al-haqq fî al-istighâtha bi sayyid al-khalq le grand savant An-nabahânî, page 161 rapporte :

Parmi les preuves de la licéité du tawassul par le prophète après sa mort : ce que rapporte Ad-dâramî dans son sahih d'après Abî Al-jawzâ :

Les habitants de Médine ont été touché par une grande sécheresse et ils se sont plaints à Aïsha (que Dieu l'agrée) et elle leur dit : " Allez voir la tombe du Prophète et faites lui une

Kuwwa jusqu'au ciel et ils ont eu une pluie abondante " le savant Al-murâghî dit en commentant ce Hadîth : " faire une ouverture (al-kuwwa) est restée une sunna des gens de Médine dans les sécheresses.." Le savant As-samhoudî ajoute: " ils font une ouverture en bas de la chambre illuminée...Ils ouvrent la porte face au Prophète (paix et salut sur lui), se réunissent pour faire le Tawassul et Al-istishfâ' par Prophète à Dieu pour lever l'épreuve..."

Référence : Risâlat Al Bayân page 109 et 110.

4ème partie

Grâce à toutes ces références, il apparaît clairement que les Musulmans Chiites ont raison de pratiquer la Dua Tawassul et d'encourager tout les Musulmans à le faire. Les Chiites ne demandent l'intercession à personnes d'autres que le Prophète Mohammed (saw) et sa Sainte Descendance purifiée.

Il est vraiment dommage que certains groupes cherchent à priver les Musulmans de cet grâce et bénédiction, voulant nous empêcher l'intercession et les visites pieuses sur la tombe de notre Prophète (saw) et de ses Saints Descendants (s) afin de rechercher le Tabarruk, la bénédiction.

Sous de prétextes falacieux comme le shirk (associatisme) ou la bidat (innovation), ils privent la Umma d'un grand bien et d'une grande unité, oubliant que le Prophète et les Compagnons furent parmi les premiers à faire la Dua Tawassul et à rechercher le Tabarruk.

Dua Tawassul de Ahl el Beyt En arabe phonétique
Bismillàhir Rahmànir Rahim,

Allàhoumma sallé 'alà Mohammadinw wa àli Mohammad,

Allàhoumma inni ass-aloka wa atawadjaho élayka, bé nabiyéka nabiyir rahmaté Mohammadan
sallallàho alayhé wa àléh.

- Yà abal Kassim yà Rassouloullàh, yà imàmar rahmàh, yà sayedena wa mawlàna inna tawadj-jahnà wastashfa'anà, wa tawassalnà béka élallàh, wa kaddamnaka bayna yaday hàdjaténa yà wadjihane indallàh ishfa'alanà indallàh.

Prophète Mohammed (saw)

- Yà abal Hassane yà Amiral Mo'ménine, yà Aliyabna abi Taleb, yà houdj-jatallàhé alà khalké, yà sayedena wa mawlàna inna tawadj-jahnà wastashfa'anà wa tawassalnà béka élallàh, wa kaddamnaka bayna yaday hàdjàténà yà wadjihane indallàh ishfa'alanà indallàh.

Imam Ali (s)

- Yà Fatémataz-zahra, yà binti Mohammad, yà kourrata aynir Rassoul, yà sayedatanà wa mawlàtanà, inna tawadj-jahnà wastashfa'anà, wa tawassalnà béki élallàh, wa kaddamnaki bayna yaday hàdjàtina, yà wadjihatane indallàh, ishfa'ilana indallàh.

Fatima Zahra (s)

- Yà abà Mohammad, yà Hassanabna Ali, ayohal Moudjtabà, yabna Rasoulillàh, yà houdj-jatallàhé alà khalké, yà sayedena wa mawlàna inna tawadj-jahnà wastashfa'anà wa tawassalnà béka élallàh, wa kaddamnaka bayna yaday hàdjàténà yà wadjihane indallàh ishfa'alanà indallàh.

Imam Hassan ibn Ali (s)

- Yà abà Abdillah, yà Housseinabna Aliyine, ayyohashahidil mazloun, yabna Rassoulillah, yà houdj-jatallàhé alà khalké yà sayedena wa mawlàna inna tawadj-jahnà wastashfa'anà wa tawassalnà béka élallàh, wa kaddamnaka bayna yaday hàdjàténà yà wadjihane indallàh ishfa'alanà indallàh.

Imam Huseyn ibn Ali (s)

- Yà abà Mohammad, yà Aliyabnal Houssein, yà Zainoul Abédine, ayohas-sadjàd, yabna Rassoulillàh, yà houdj-jatallàhé alà khalké, yà sayedena wa mawlàna inna tawadj-jahnà wastashfa'anà wa tawassalnà béka élallàh, wa kaddamnaka bayna yaday hàdjàténà yà wadjihane indallàh ishfa'alanà indallàh.

Imam Zain el Abidin (s)

- Yà abà Djaffar, yà Mohammadabna Ali, ayohal Baker, yabna Rassoulillàh, yà houdj-jatallàhé alà khalké, yà sayedena wa mawlàna inna tawadj-jahnà wastashfa'anà wa tawassalnà béka élallàh, wa kaddamnaka bayna yaday hàdjàténà yà wadjihane indallàh ishfa'alanà indallàh.

Imam Mohammed al Baqir (s)

- Yà abà Abdillàh, yà Djaffarabna Mohammad, ayhos Sàdeq yabna Rassoulillàh, yà houdj-

jatallàhé alà khalké, yà sayedena wa mawlàna inna tawadj-jahnà wastashfa'anà wa tawassalnà béka élallàh, wa kaddamnaka bayna yaday hàdjàténà yà wadjihane indallàh ishfa'alanà indallàh.

Imam Jaafar al Sadek (s)

- Yà abà Ibràhim, yà Moussabné Djaffar, yabna Rassoulillàh, yà houdj-jatallàhé alà khalké, yà sayedena wa mawlàna inna tawadj-jahnà wastashfa'anà wa tawassalnà béka élallàh, wa kaddamnaka bayna yaday hàdjàténà yà wadjihane indallàh ishfa'alanà indallàh.

Imam Moussa al Kazim (s)

- Yà abal Hassan, yà Ali ibné Mousséraza, yabna Rassoulillàh, yà houdj-jatallàhé alà khalké, yà sayedena wa mawlàna inna tawadj-jahna wastashfa'anà wa tawassalnà béka élallàh, wa kaddamnaka bayna yaday hàdjàténà yà wadjihane indallàh ishfa'alanà indallàh.

Imam Ali al Réza (s)

- Yà abà Djaffar, yà Mohammadabna Aliyenil Taqi Djawàd, yabna Rassoulillàh, yà houdj-jatallàhé alà khalké, yà sayedena wa mawlàna inna tavadjdhahna wastashfa'anà wa tawassalnà béka élallàh, vakaddamnaka bayna yaday hàdjàténà yà wadjihane indallàh ishfa'alanà indallàh.

Imam Mohammed al Jawad (s)

- Yà abal Hassan, yà Aliyoubno Mohammad, ayohal Hàdiyoun Naqi, yabna Rassoulillàh yà houdj-jatallàhé alà khalké, yà sayedena wa mawlàna inna tawadj-jahnà wastashfa'anà wa tawassalnà béka élallàh, wa kaddamnaka bayna yaday hàdjàténà yà wadjihane indallàh ishfa'alanà indallàh.

Imam Ali al Hadi (s)

- Yà abà Mohammad, yà Hassanabna Ali, ayohal Askari, yabna Rassoulillàh, yà houdj-jatallah alà khalké, yà sayedana wa mawlàna inna tawadj-jahnà wastashfa'anà wa tawassalnà béka élallàh wa kaddamnaka bayna yaday hàdjàténà yà wadjihane indallàh ishfa'alanà indallàh.

Imam Hassan al Askari (s)

(Se lever et continuer)

- Yà Wassiyàl Hassane, wal Khalafas-saléhi, yà Houdjato ayohal Kàémoul Mountazaro yabna Rassoulillàh, yà houdj-jatallàhé alà khalké, yà sayedena wa mawlàna inna tawadj-jahnà

wastashfa'anà wa tawassalnà béka élallàh, wa kaddamnaka bayna yaday hàdjàténà yà wadjihane indallàh ishfa'alanà indallàh. Imam Mohammed al Mahdi (s)

Hadjates (demander voeux)

- Yà sàdàti wa mawàliyà, inni tawadj-jahto békoum aïmmati wa ouddati lé yàwme fakri wa fàkati wa hàdjati élallàh, wa tawassalto békoum élallàh, wastashfa-àto békoum élallàh, fashfa-ouli indallàh wastankézouni mine zounoubi indallàh, fa-innakoum wasylati élallàh, wabé houbbékoum wabe kourbékoum ardjou nadjàtam ménallah, fakounou indallàhé radjàhi, yà sàdàti, yà awliyà allàh, sallallàho alayhim adjmaïne, wa là'anallàho àdà-ohoum wa zalémihim ménal awwalina wal àkhérine àmine yà rabbal àlamine.(Traduction en français dans la première partie de l'article).

Source : islam-chiite.over-blog.com